



Jean-Paul LECOQ

12, rue Michel Gautier

76600 LE HAVRE

Jean-paul.lecoq@assemblee-nationale.fr

Le Havre, le 12 mai 2020

Communiqué

REPORT DE LA REPRISE D'ACTIVITÉ DE L'USINE RENAULT SANDOUILLE :

LE DOUBLE DISCOURS DU MINISTRE ET DU REPRESENTANT D'EDOUARD PHILIPPE AU HAVRE

Par décision de justice, la procédure de relance de l'activité de l'usine Renault à Sandouville prévue hier a été annulée, le tribunal ayant estimé que la reprise de la production telle qu'envisagée par la direction « *ne permet pas d'assurer la santé et la sécurité des travailleurs de l'usine face au risque lié au COVID-19* » (extrait du jugement rendu).

Cette défaillance du dialogue social, lourde de conséquences, est en totale contradiction avec les consignes gouvernementales prévoyant que le déconfinement progressif, notamment de l'activité économique, doit s'accompagner des mesures de protection des salariés afin d'éviter une nouvelle propagation du virus.

Cette priorité absolue à la santé est visiblement oubliée par le Ministre de l'Économie qui se permet de contester une décision de justice, et par l'actuel président du Havre Seine Métropole qui s'en prend à l'organisation syndicale à l'origine du recours devant le Tribunal sur son compte Twitter pourtant orné du slogan « *Sauvez des vies, restez chez vous* »...

L'un et l'autre parlent d'irresponsabilité, je leur renvoie leur propre irresponsabilité.

J'en appelle à la reprise du dialogue social et au respect des procédures, notamment de contrôle des instances paritaires en charge de la prévention des risques professionnels et de la sécurité au travail.

Nous mesurons bien ici combien le Ministre de l'Économie et le très libéral porte-parole du 1er Ministre au Havre méprisent les droits des salariés. C'est lamentable.

Quant au site dont ils nous disent qu'il est ainsi fragilisé, je leur rappelle, à l'un et à l'autre, les démarches engagées depuis des mois pour que l'usine soit dotée d'un plan stratégique l'inscrivant notamment dans l'évolution vers l'électrique assurant ainsi sa pérennité. Des démarches qui attendent toujours que l'État actionnaire et le président de la Communauté urbaine s'en emparent. S'y investir serait pourtant préférable à toute gesticulation idéologique qui cherche à diviser et à faire peur, plutôt que de fédérer pour avancer, dans le strict respect des prérogatives de chaque acteur.

Que tout soit mis en œuvre pour que l'activité de l'entreprise reprenne avec comme priorité non pas le profit, mais la santé et la vie des salariés « *quoi qu'il en coûte* ».

NB : Pour rappel, ma dernière intervention en date... sans réponse du Ministre de l'Économie

<http://jeanpaul-lecoq.fr/spip.php?article546>

Pour suivre mon activité parlementaire :

- Site Internet : <http://www.jeanpaul-lecoq.fr/>
- Site de l'Assemblée : http://www2.assemblee-nationale.fr/deputes/fiche/OMC_PA335612
- Compte Facebook : « Jean-Paul LECOQ »
- Chaîne You Tube : « Jean-Paul LECOQ »